

1

Le Patrimoine comme levier d'aménagement durable

Le patrimoine est aujourd'hui partout, au fondement même de l'identité des territoires.

La notion de patrimoine s'est structurée en France au 19e siècle autour de l'affirmation d'une identité nationale et de la valorisation d'objets. Cette notion s'est élargie depuis une cinquantaine d'années, passant de l'objet exceptionnel au paysage, intégrant des espaces naturels et bâtis à de vastes échelles.

Le patrimoine territorial est porteur de valeurs diverses qu'il s'agit de transmettre sans en perdre la cohérence.

Aménager l'espace en préservant le « déjà-là », en partant de l'existant, est une préoccupation croissante des citoyens, relayée par les élus.

La construction du projet de patrimoine territorial est l'affaire des collectivités : le rapport avec l'Etat, responsable de cette politique au niveau national depuis 1850, évolue vers plus de décentralisation et plus de place laissée aux citoyens quant à la définition de ce projet.

Cette évolution du contexte invite à interroger et renouveler les modes de faire la ville à toutes les échelles et à toutes les étapes (planification, programmation, co-construction et co-aménagement, gestion et amélioration continue).

2

Le Patrimoine territorial au cœur de la politique d'aménagement durable

Le patrimoine est intrinsèquement lié aux définitions et aux politiques d'aménagement durable :

- Planifier et aménager l'espace en valorisant le « déjà-là », faire projet avec le patrimoine reconnu (protégé au titre des monuments historiques) et avec le patrimoine du quotidien (tout autant porteur d'histoire et d'identité collective)

> révéler les particularités de notre espace habité au quotidien en portant les principes du développement (de l'aménagement) durable

- S'appuyer sur l'identité paysagère, architecturale et urbaine des lieux, de la petite échelle (EcoQuartier) aux grands territoires (Scot et PLU pour la planification, Atelier des territoires et EcoCités pour l'aménagement opérationnel)

- Accompagner au quotidien les élus, les habitants et les professionnels de l'aménagement pour que la mise en récit des projets urbains ait un ancrage et une identité territoriale forte, en milieu urbain dense, dans le périurbain et en milieu rural (Nouveau conseil aux territoires).

> Aménagement en mode participatif et patrimoine territorial sont étroitement liés

Contact :

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
 Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
 Bureau de l'aménagement opérationnel durable - AD4

Email : [ecoquartier @developpement-durable.gouv.fr](mailto:ecoquartier@developpement-durable.gouv.fr)
 Tel : 01 40 81 96 89

Site internet : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

Des partenaires institutionnels inscrits dans la démarche :

Ministère de la Culture et de la Communication

Fédération des CAUE

Les architectes des bâtiments de France

Fédération des Parcs Naturels

Agences Nationales ANRU ANAH

Lutter contre les idées reçues :

EcoQuartier = un seul type d'architecture ?

EcoQuartier = modernité VS patrimoine ?

EcoQuartier = construire du neuf ?



EcoQuartier = faire table rase du passé ?

EcoQuartier, révéler les particularités de notre espace habité au quotidien

Le patrimoine fait intrinsèquement partie de la démarche EcoQuartier. Il se décline selon le contexte dans ses 4 dimensions :

- **Démarche et processus** : s'appuyer sur les ressources du territoire, promouvoir une gouvernance élargie (où les acteurs du patrimoine ont pleinement leur place), prendre en compte les pratiques locales voir micro-locales des usagers...
- **Cadre de vie et usages** : travailler en priorité sur la ville, le bourg existant, faire avec le « déjà-là », mettre en œuvre une qualité paysagère, urbaine et architecturale respectant l'identité et l'esprit des lieux, valoriser le patrimoine local, qu'il soit naturel ou bâti, l'histoire et l'identité du site
- **Développement territorial** : valoriser les ressources locales, dont les matériaux locaux, s'appuyer sur les savoir-faire locaux (promotion d'un développement endogène durable)
- **Environnement et climat** : concilier avec intelligence aménagement et patrimoine naturel, valoriser la biodiversité

Deux engagements de la démarche EcoQuartier sont directement liés au patrimoine :

- **Engagement 9** - mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale
- **Engagement 10** - valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du site.

Comment le projet s'articule-t-il à son environnement urbain et naturel ?

Comment le projet prend-il en compte et exploite-il les éléments paysagers présents sur le site ?

De quelle manière favorisez-vous la création et la qualité architecturales dans les projets ?

Comment les patrimoines naturels et bâtis sont-ils valorisés dans le projet ?

Comment les ilots et les formes bâties participent-ils à une qualité architecturale d'ensemble du projet ?

En quoi votre projet contribue-t-il à l'identité et à la culture locale ?

Patrimoine & EcoQuartier : illustrations concrètes

Patrimoine industriel

Écoquartier des Rives de la Haute Deûle (59), un pôle d'excellence de nouvelles technologies dans un écrin du patrimoine industriel



EcoQuartier Boucicault (75), renouveau d'un quartier parisien marqué par un patrimoine hospitalier

Centre ancien, patrimoine vernaculaire

EcoQuartier de Forcalquier, revitalisation réussie d'un centre historique provençal



Patrimoine du 20e s

EcoQuartier Bel Air grand Pêcheur à Montreuil, agriculture urbaine historique, renouvellement durable de grands ensembles



Patrimoine naturel

EcoQuartier de Rémire-Montjoly en Guyane, valorisation et pédagogie autour de sentiers pédestres en partenariat avec le conservatoire du littoral

